

Office fédéral de l'énergie OFEN Section Force hydraulique

Statistique des aménagements hydroélectriques de la Suisse

Tableau 13 / Al Centrales existantes avec part de souveraineté du canton de: Appenzell Rh.-Int. (classées selon la date de la première mise en service)

Etat au: 1er janvier 2020

(classees seion la date de la première mise en service)							
Production moyenne escomptée (Pompage-turbinage non compris)	disponible aux bornes des alternateurs (Puissance (C	Puissance des turbines (Puissance installée des	Débit maximal turbiné (Débit maximal refoulé)	n service	Mise er	Nom de la centrale	Numéro de la centrale
(Consomation d'énergie moyenne) (Pompage-turbinage non compris)				Après dernière transfor-	Pre- mière		
Hiver Eté Année	,	pompes)	•	mation			
(GWh) (GWh) (GWh)	(MW)	(MW)	(m3/s)				
1.38 1.77 3.14	1.71	1.53	18.00	1976	1900	Kubel	1 107500 *
1.48 6.22 7.70	2.50	2.50	1.30	2005	1905	Wasserauen	2 107400
2.86 7.99 10.84	4.21	4.03					

- Energie de pompage pour l'accumulation saisonnière non déduite.

Ittigen, le 30.4.2020 Page: 1 / 1

<sup>-</sup> Seules les centrales d'une puissance maximale égale ou supérieure à 300 kW sont prises en considération.

<sup>-</sup> Dans la colonne 'Numéro de la centrale', les aménagements internationaux sont notés par un 'l', les aménagements intercantonaux par un '\*'.

<sup>-</sup> Aménagements internationaux: pour la puissance et l'énergie, seule la part de souveraineté suisse est prise en considération.

<sup>-</sup> Aménagements intercantonaux: la puissance et l'énergie sont prises en compte selon les parts de souveraineté cantonales fixées.